



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Bas-Saint-Laurent, le 30 août 2024

Les élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent rencontreront le caucus de la CAQ à Rimouski le 4 septembre

Réunis en rencontre régulière à Saint-Pascal les 29 et 30 août, les membres de Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) réitèrent l'importance d'adapter les politiques et les programmes gouvernementaux aux réalités des régions. C'est le propos qu'ils tiendront auprès des ministres et députés du Gouvernement du Québec à l'occasion du caucus présessionnel de la CAQ qui se tiendra à Rimouski les 3, 4 et 5 septembre. Des exemples bas-laurentiens concrets leurs seront apportés notamment sur les dossiers du transport collectif, de l'habitation et de l'emplois forestiers.

Régie de transport collectif du Bas-Saint-Laurent

La Régie de transport collectif du Bas-Saint-Laurent a été constituée pour offrir un service structurant de transport collectif sur le territoire régional. Cette Régie est le plus gros regroupement intermunicipal en transport collectif au Québec, elle représente 96 municipalités du Bas-Saint-Laurent! C'est un projet voulu et réfléchi depuis plus de 10 ans qui s'appuie sur une importante solidarité régionale. Pour lui permettre de compléter le financement de son offre de services, la Régie demande au gouvernement d'autoriser une majoration de la taxe sur les carburants de 0,02 \$/litre sur le territoire des 7 MRC concernées, incluant la ville de Rimouski.

« Les représentants du gouvernement qui ont pris connaissance de notre dossier ont souligné sa pertinence et son caractère structurant pour une région à dominance rurale comme la nôtre. À l'heure actuelle, les milieux ruraux récoltent seulement 5% du Programme d'appui au développement du transport collectif du Québec alors qu'ils regroupent plus de 30% de la population. La vaste majorité des financements gouvernementaux est dévolue au transport collectif urbain. On doit mobiliser d'autres sources de revenus. La population du Bas-Saint-Laurent appuie massivement ce projet : la région est prête à démarrer dès maintenant. Nous sommes impatients d'obtenir une réponse à cette demande et d'offrir des services adéquats à nos communautés! »

Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL

Infrastructures municipales en habitation

La TREMBSL félicite l'initiative du gouvernement de se doter d'une Stratégie nationale en habitation. Cette feuille de route permettra assurément d'améliorer la coordination et la cohérence des actions et des mesures de soutien

mise en place pour faire face aux défis importants de pénurie de logements qui touchent tout le Québec. Cependant, la TREMBSL déplore l'absence de mesures adaptées aux besoins des municipalités de plus petite taille et notamment pour le développement des infrastructures en habitation. Dans cette optique, elle encourage les gouvernements du Québec et du Canada à conclure une entente sur le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement pour consacrer des sommes importantes à la réalisation des travaux d'infrastructures en habitation qui viendront soutenir la construction de logements adaptés aux besoins des communautés.

« Il ne suffit pas d'investir dans la construction de logements pour résoudre cette crise. Ces développements doivent être accompagnés d'investissements importants pour permettre aux municipalités de préparer le terrain afin d'accueillir et de desservir adéquatement ces nouvelles habitations. Des travaux d'infrastructure sont nécessaires, comme l'élargissement des aqueducs, l'aménagement des routes et l'ajout d'espaces collectifs qui offriront une qualité de vie à ces nouvelles communautés. »

Philippe Guilbert, maire de Trois-Pistoles et vice-président de la TREMBSL

Qualité des emplois forestiers en région

Faisant face à une importante pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur forestier, la région recommande au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) **de déployer une stratégie de valorisation du travail forestier, en commençant par intégrer une rémunération à taux horaire pour les ouvriers et les ouvrières et en incorporant des avantages sociaux dans la grille de taux pour la valeur des traitements sylvicoles.**

« Le métier d'ouvrier forestier compose avec un retard considérable en matière de rémunération et de valorisation, comparativement à d'autres métiers qui exigent le même niveau de scolarité, comme le secteur de la construction, par exemple. Plusieurs entreprises d'autres régions au Québec privilégient le recours aux travailleurs autonomes, dont les travailleurs étrangers temporaires, pour combler leurs besoins sans augmenter les coûts. Le Bas-Saint-Laurent a choisi de miser sur la valorisation de ses travailleuses et travailleurs forestiers, car ils représentent bien plus qu'un levier de développement économique. Ensemble, ils donnent vie à nos communautés forestières et à nos territoires ! Ils forment une richesse collective et c'est pourquoi ils méritent d'être valorisés et placés au cœur de nos stratégies sur l'avenir de nos forêts. »

Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia et membre de la TREMBSL

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent a été créée en mai 2019. Ce lieu de concertation regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales et des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

- 30 -

Source : Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour informations : Sophie Duchaine, coordonnatrice

581-246-0438

sduchaine@crdbsl.org